

Les questions de contextes et de modes de vie comme celles de l'enseignement de l'architecture liées aux thématiques des formes, des fonctions, des structures, ont été récurrentes dans les parutions du Carré Bleu. Des confrontations comparatives, des points de vue pluridisciplinaires et des interrogations quant à la responsabilité de l'architecte ont été privilégiées. Ces orientations se trouvent désormais réactivées par les préoccupations du durable qui ne peuvent que susciter une réflexion critique quant à l'architecture contemporaine afin d'envisager comment ménager les milieux en les habitant.

En effet, le développement durable qui se présente comme un impératif politique international est d'une certaine manière un autre système de références dont les enjeux et l'ambivalence ne peuvent être ignorés. L'architecte est fortement interpellé par les postures mises en crise avec cette vision alternative d'une conscience aiguë du destin terrestre commun. L'ampleur de ce chantier impliquant des échelles, temporalités et domaines indissociables, ouvre des voies stimulantes pouvant cependant aboutir, si une grande vigilance ne s'exerce pas, à une forme de dilution de l'acte architectural par l'accumulation à la fois d'une rationalisation procédurale et d'une technicisation du processus de conception.

Conversion, finalité, limites en jeu

Le développement durable s'inscrit après la guerre froide dans la triple conjoncture de l'essor des technosciences, du primat de l'économie et des préoccupations environnementales. Porteur de maintes ambiguïtés, il soulève de nombreuses polémiques déjà à propos de sa terminologie elle-même, à la fois quant à la signification de chacun des termes de cette expression ou de leur association mais aussi quant à leur traduction : " sustainable development " diffère de " développement durable " puisque " to sustain " signifie aussi bien " supporter ", " soutenir ", " préserver ", que " faire durer ". Malgré ses insuffisances, la traduction française retenue permet cependant de souligner la dimension centrale des échelles et temporalités en jeu.

Conversion du sens du développement

Deux modèles s'affrontent. A la pensée moderne, qui privilégie l'idée d'être " comme maître et possesseur " de la nature ainsi qu'un modèle dualiste de séparation entre l'homme et la nature, s'oppose une autre conception qui opte pour une pensée empathique d'appartenance de l'homme à un monde en devenir qui le porte et l'englobe. Il se doit donc de le ménager en tant que tel pour ne pas aboutir à une situation catastrophique. Et l'imaginaire technoscientifique après avoir affirmé la volonté d'arraisonner le monde qui a fondé la modernité, se double d'un imaginaire de la nature comme ressourcement. En appelant au principe de responsabilité face aux risques produits par des formes de développement sans frein, Hans Jonas a été un de ceux qui ont préconisé l'urgence d'une conversion mettant fin à l'arrogance anthropocentrique.

Dans le rapport Brundtland, les enjeux transgénérationnels qui sont au cœur d'une conversion du regard conduisent également à critiquer un développement économique dont la recherche du profit entraîne une dégradation continue des milieux de vie. Il est souligné que " l'humanité a dans ses mains le potentiel de faire un développement durable/soutenable, autrement dit de s'assurer de ce que le développement rencontre les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs. Cela pourrait s'appeler la solidarité intergénérationnelle ". C'est " la base d'un nouveau départ..., un grand dessein... qui, s'il est bien compris par les peuples de la Terre, peut réaliser la synthèse entre la protection de l'environnement et le bien-être économique des peuples... " Il s'agit d'un nouveau paradigme de développement viable, vivable et équitable, afin que le sort de tous et pas seulement de quelques uns soit amélioré. Ce qui exige non seulement de préserver les ressources non renouvelables mais de lier étroitement les facteurs environnementaux, économiques, sociaux et culturels. Le développement durable se situe donc dans une autre perspective que la seule sphère technico-économique. Il prend racine dans la philosophie de la raison, de la science, de la technique, de la tolérance et de la morale au service de l'humain, amorcée avec les savants et les philosophes du 17e s. (Galilée, Descartes, Bacon...) et développée par les Lumières (les encyclopédistes et ceux qui pensaient dans le même sens), qui ont prolongé cette tendance rationaliste en vue d'une plus grande maîtrise des phénomènes naturels et de leur utilisation au profit de l'humanité. L'intérêt de l'Encyclopédie pour les métiers, les outils, les machines... est révélateur de l'essor de l'ère technoscientifique. Kant a relayé cette croyance en un développement collectif de l'humanité vers un meilleur possible. Si la philosophie a depuis toujours exploré les formes de développement liées à l'éducation ou à l'épanouissement spirituel, il a de plus propagé l'idée d'un perfectionnement de l'humanité dans son ensemble, capable d'établir une justice sociale à partir de l'éducation, du savoir et de la rationalité.

Dans son ouvrage *Qu'est-ce que les Lumières* notamment, il traite d'un développement cumulatif collectif qui engage une génération du présent à préparer pour les générations futures un monde plus éclairé en se centrant sur le développement moral de l'humanité et sur les conditions politiques requises. Il reprend ainsi certaines idées déjà énoncées par Rousseau (Du contrat social) autour du grand thème de la

perfectibilité de l'homme, perfectibilité qui peut se réaliser de plusieurs manières et dans lesquelles l'éducation et les réformes sociales et politiques sont déterminantes. Tous ces moyens sont conçus comme des instruments de transformation du genre humain pour le dégager des impasses d'une civilisation qui au lieu de favoriser le développement des personnes ne fait que les pervertir et les corrompre. Mais alors que le 19e s. va donner une importance capitale à l'idée de progrès sur tous les plans (économique, social, technique, politique, scientifique, culturel). Dans la philosophie du 20e s., notamment avec Jonas, la dimension collective du devenir de l'humanité passe au contraire par une refondation de l'éthique à partir des discours non du progrès mais de la catastrophe et de la peur.

Développement, limite et finalité

Désormais le défi d'établir d'autres rapports de l'homme à la nature apparaît d'autant plus crucial que l'homme prend fortement conscience de la fragilité du vivant. Chacun peut constater avec Ricœur que " l'homme de la technique ajoute une fragilité supplémentaire qui est son œuvre ", la montée technique ayant accru le potentiel d'anéantissement. Les hantises sont multiples à l'aube du troisième millénaire : crainte des manipulations génétiques, de la pollution, inquiétudes pour la santé et la survie des humains, plaintes de mal-être... Les effets du développement technoscientifique, qui apparaissent irréversibles et cumulatifs, se révèlent contre-productifs et même, par les effets climatiques, génétiques, biologiques, d'une extrême dangerosité pour le milieu de vie de l'homme. Les conditions d'un développement durable supposent donc de limiter les démesures et les dérives.

Le sens du développement et sa finalité n'apparaissent pas dissociables de la nécessité d'établir des limites pour contenir une volonté de puissance. Toutes les cultures ont secrété des récits religieux ou mythiques quant aux dangers inhérents à un agir humain qui ne trouverait pas ses propres limites ou qui se tromperait de chemin. Les Grecs ont eu conscience que le développement pouvait être source d'excès (d'hybris). Ainsi Prométhée symbolise l'enivrement fatal que procure trop de passion technique. Les récits bibliques décrivent les catastrophes entraînées par un dépassement des limites conduisant dans des voies funestes (Adam et Eve chassés du paradis, Déluge, Babel, Apocalypse...). Aujourd'hui, Peter Sloterdijk considère que "l'apocalypse judéo-chrétienne survit dans la panique néo-chrétienne" après que l'élément eschatologique d'une fin dernière se soit vu de plus en plus relégué à l'arrière-plan lors de la phase moderne cultivant l'idée d'un "progrès infiniment perfectible" .

L'écologie réactive la contestation d'un développement aveugle et d'un emballement des technosciences qui, en transgressant le " naturel de la nature ", conduit à des catastrophes. Pour ne pas tomber dans ce tragique, un développement véritable doit savoir poser ses propres limites et des finalités appropriées à un développement collectif, que ce soit pour ménager les milieux de vie ou pour marquer les limites d'une dérive sociale vers le règlementaire, le sécuritaire, le totalitaire.

Des responsabilités de l'architecte

Mais la notion de limite, si elle désigne une limitation, exprime également ce à partir de quoi quelque chose peut commencer et une régénération s'amorcer . L'architecte est plus que jamais interrogé sur ce dont il est en charge. Comme le soutient Aristote, la responsabilité ne consiste pas seulement à répondre de ses actes, de ce qui est issu de soi, mais aussi à rendre compte de ce qui est sous son autorité. Ainsi, Heidegger a envisagé la manière dont la responsabilité, comme aptitude à " répondre de ", est orientée par ce qui appelle et interpelle (une vocation). Considérant que répondre " de " est d'abord répondre " à " une vocation, il lie l'éthique à l'habitation et rappelle qu'étymologiquement " ethos signifie séjour, lieu d'habitation " . La notion de responsabilité, placée au cœur de l'éthique du futur par Jonas, n'a pas d'équivalent non plus avec ce qui fonde traditionnellement la responsabilité morale suivant laquelle les hommes sont solidaires de leurs actes, de ce qu'ils ont fait, de telle sorte qu'ils peuvent en répondre. La puissance de la technologie actuelle mettant en branle un champ spatial et temporel d'effets beaucoup plus étendu, il juge nécessaire de réorienter vers le futur le concept ordinaire de responsabilité : être responsable non du passé mais pour l'avenir. Il s'appuie sur deux exemples paradigmatiques : celui de la responsabilité parentale et celui de la responsabilité politique ; dans l'un et l'autre cas, une personne se trouve en charge - d'un enfant ou d'une collectivité - dans sa totalité et dans son ouverture à ce qui va advenir. L'argumentaire construit en vue d'une éthique du futur repose sur les sciences mais sans séparer les faits scientifiques des valeurs et d'une organisation sociale. Car ni l'intuition ni la conviction ni la science non plus ne suffisent à prendre des décisions dans un contexte d'interactions et de complexités à long terme. Cette nouvelle perspective qui se donne pour tâche non seulement d'inventer idéalement une vie bonne, mais de préserver le socle de la vie, comme ont pu le faire les utopies, conduit Jonas à ne pas croire au progrès mais à préconiser une éthique " de la conservation, de la préservation, de l'empêchement ". Les solutions qu'il propose, telles que l'heuristique de la peur, visent à concevoir un projet qui puisse préserver des désastres (écologiques si ne sont pas prises des décisions courageuses à l'égard des problèmes d'environnement, ou politiques si un néo-totalitarisme impose une logique réglementaire et un positivisme juridique). Si nous nous défions de nombre

de solutions envisagées par ce philosophe, il n'en reste pas moins que la question de la responsabilité, qu'il met au centre de sa pensée et qui est aussi, nous semble-t-il, directement au cœur des enjeux du développement durable, conduit à réinterroger le sens même de l'acte architectural.

Responsabilités déontologiques, politiques, éthiques de l'architecte

Plusieurs niveaux de responsabilités sont liés :

- la responsabilité sur le plan déontologique puisque les logiques corporatives de la profession, confrontées à une logique civilisationnelle de cette ampleur, ne peuvent qu'être amenées à se redéfinir, notamment en ce qui concerne la capacité d'expertise et d'action commune. Hannah Arendt en particulier a insisté sur la distinction à opérer entre le faire qui relève des experts et l'agir qui implique une délibération plurielle (écoute, concertation, débat...) mais aussi sur l'importance de lier l'un et l'autre.
- la responsabilité sur le plan politique puisque le développement durable, pour traiter des affaires de la cité, en appelle à une action collective réfléchie à la fois localement et globalement, à un jeu de discussion entre de nombreux acteurs, à des procédures publiques de décisions et à un cadre juridique approprié.
- la responsabilité éthique, puisque rendre le monde habitable, c'est bâtir une tenue de l'homme au monde, entre projet et destin.

Le principe même du bâtir architectural est réactivé par la question du développement durable, à savoir penser l'architecture comme l'art de prendre soin de l'habitation des humains sur terre.

1 Exposé dans le rapport Brundtland (du nom de la présidente de la commission " environnement et développement " de l'ONU en 1987) intitulé " Our common future ".

2 Hans Jonas, Le principe responsabilité, Paris, éd. du Cerf, 1990, [édition originale Das Prinzip Verantwortung, Frankfurt a.m, Insel Verlag, 1979]

3 " Le développement durable est un concept daté des années 1970-1980 (rapport Brundtland) et lié au contexte des soucis écologiques naissants. Mais ses racines sont plus anciennes et plus en continuité qu'on ne le croit avec la philosophie du progrès et des Lumières, qui commence avec Bacon et Descartes et continue avec le positivisme en tant que promesse de bonheur sur terre. " François Guéry, " Philosophie du développement durable ", Historiens et Géographes n°387 dossier " Vers une géographie du développement durable ", Paris, juillet 2004

4 Cf. les articles de 1755 et après, publiés sous le titre " La philosophie de l'histoire "

5 Emmanuel Kant, Qu'est-ce que les Lumières [1784], trad. J.M. Maglioni, Paris, Hatier, 1999

6 Analyse poursuivie par de nombreux auteurs, notamment Ivan Illich.

7 La mobilisation infinie : vers une critique de la cinétique politique, Christian Bourgois, 2000, pp.286 et 285

8 David Marcillon, Didier Rebois, Chris Younès, " Figures urbaines du durable ", in revue Urbanisme n°348, dossier " Eco-quartier ", mai-juin 2006

9 Heidegger, " Lettre sur l'humanisme " in Question III, Paris, nrf Gallimard, 1966, p.138